

Co-construire l'action publique : des discours aux pratiques ?

Mardi 13 novembre de 10h30 à 17h30 à Paris (Caisse des Dépôts, Salle Corvetto – 56, rue de Lille – 75007 – Metro Rue du Bac ou Solférino).

Depuis quelques années, élus locaux, responsables associatifs et de l'économie sociale et solidaire, revendiquent et expérimentent la co-construction des politiques publiques dans les territoires. Cet intérêt a trouvé une traduction dans plusieurs textes législatifs depuis le milieu des années 2010. Des discours aux pratiques, qu'en est-il vraiment ? Au-delà de l'affirmation de vouloir mieux associer les citoyens et corps intermédiaires à la décision publique, quels acteurs et organisations participent effectivement et à quelles conditions à l'élaboration et au suivi des politiques ? Et quelles sont les politiques concernées ? Quant aux finalités de la co-construction, elles oscillent entre l'amélioration de la légitimité de tel plan d'actions ou l'efficacité de tel dispositif à une volonté de démocratisation et de transformation des relations entre gouvernés et gouvernants.

*Ce séminaire vise à restituer et à mettre en discussion les analyses et réflexions de l'étude « **Co-construire les politiques publiques : éléments de définition, discours et pratiques** ». Coordonnée par le Collège d'études mondiales, cette recherche a été conduite en partenariat avec le Mouvement associatif, le Collectif des Associations Citoyennes, le Réseau National des Maisons des Associations, le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire et l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles et avec le soutien de l'Institut de la Caisse des Dépôts pour la Recherche.*

Des témoignages d'élus, techniciens, responsables d'associations et d'organisations de l'ESS permettront de mieux comprendre les conditions et résultats des démarches de co-construction.

Inscription : <https://goo.gl/forms/C4anpYOgC9SCZbii1>



En partenariat avec :
JURISassociations

Préprogramme

10h30 : Accueil

10h45-11h05 : Propos introductifs

- **Isabelle Laudier**, Responsable de l'Institut CDC pour la Recherche de la Caisse des Dépôts
- **Jean-Louis Laville**, Sociologue responsable de l'initiative de recherche Démocratie et économie plurielles - Collège d'études mondiales – MSH de Paris
- **Patricia Andriot**, Vice-Présidente du RTES, et **Alain Forest**, Vice-Président du Mouvement associatif en charge de l'action publique et président du Mouvement associatif Pays de la Loire.

11h05-11h30 : Présentation de la recherche en partenariat : « Co-construire les politiques publiques : éléments de définition, discours et pratiques ».

- **Laurent Fraisse**, socio-économiste, coordinateur de l'étude, chercheur associé au LISE.

11h30-11h45 : Débats avec la salle

11h45-12h15 : La co-construction : promesses et malentendus d'une démocratisation de l'action publique. Réactions de chercheurs.

- **Julien Talpin**, Chargé de recherches au CNRS (Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales/CERAPS)
- **Jean-Louis Laville**, Sociologue responsable de l'initiative de recherche Démocratie et économie plurielles - Collège d'études mondiales – MSH de Paris.

12h15-12h45 : débat avec la salle.

12h45-14h15 : Déjeuner

14h15-15h45 : Ateliers thématiques

Atelier 1 : Pourquoi revendiquer une démarche de co-construction ?

Animation : **Carole Orchamp** (RNMA) et **Ahmed El Khadri** (Le Mouvement Associatif)

- *Articuler politique de la vie associative et démocratie participative*
Christine Edel, Directrice de l'agence de la participation citoyenne et du service Vie associative de la Ville de Mulhouse.
- *La co-construction, une démarche engagée par les élu-e-s à l'économie sociale et solidaire*
Patricia Andriot, Conseillère communautaire d'Auberive Vingeanne Montsaugéonnais. Vice-présidente du RTES.
- *Le secteur associatif interlocuteur légitime de l'élaboration des politiques publiques*
Alexis Goursolas, Responsable des politiques publiques à la Fédération des acteurs de la solidarité.

Atelier 2 : Comment mettre en œuvre une démarche de co-construction (conditions et méthodes) ?

Animation : **Patricia Coler** (UFISC) et **Chloé Sécher** (RTES)

- *Valoriser et diffuser en transversalité la co-construction d'une politique territoriale de l'ESS. Le Guide « Co-construire les politiques publiques. Comment faire ? »*,
Sandra Guilmin, Chargée de mission ESS à la Ville et Eurométropole de Strasbourg.

- *Développer les musiques actuelles dans les territoires. Bilan et actualisation de la méthode SOLIMA*
Véra Bezsonoff, Chargée de l'accompagnement des adhérents et des dynamiques de territoires à la Fédélima.
- *Le Dialogue structuré territorial en pratique*
Audrey Baudeau, Déléguée générale CNAJEP

Atelier 3 : Surmonter les obstacles politiques, légaux et culturels à la co-construction

Animation : **Jean-Baptiste Jobard** (CAC)

- *Confiance, coopération ou conflit ? Enseignements à partir d'exemples bretons de co-construction de la vie associative*
Yannick Hervé, Président du Mouvement associatif de Bretagne.
- *Des conseils citoyens aux tables de quartiers, à quelles conditions les habitants peuvent réellement participer à la rénovation urbaine ?*
Xavier Desjonquères, Animateur de la Table de quartier d'Etouvie et administrateur Centre Social Amiens
- *Un collectif pour co-construire une politique régionale de la culture ?*
Vincent Dumesnil, codirecteur de la Chambre d'eau, représentant du Collectif Régional des Arts et de la Culture (CRAC) Hauts-de-France.

15h45-16h30 : Restitution des ateliers, conclusions et perspectives

Carole Orchamp, Déléguée générale du RNMA, **Patricia Coler**, Déléguée générale de l'UFISC et **Jean-Baptiste Jobard**, coordinateur du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), **Laurent Fraisse**.